



LES FAITS MARQUANTS DE LA PREPCOM IV DU SMDD: MERCREDI 29 MAI 2002

Les délégués se sont réunis en séance Plénière, le matin, pour entendre les conclusions des séances de Dialogue avec les Acteurs Sociaux et une déclaration du Prince William Alexandre d'Orange (Pays-Bas). Le Groupe de Travail I s'est réuni dans la matinée, dans l'après-midi et dans la soirée pour procéder à l'examen des thèmes de l'agriculture et de la désertification. Le Groupe de Travail II s'est réuni dans l'après-midi, puis en nocturne, pour poursuivre l'examen du thème santé et développement durable. Le groupe de Travail III s'est réuni le matin, l'après-midi et le soir pour considérer le thème de la gouvernance pour le développement durable. Le groupe de contact sur le thème de l'énergie s'est réuni dans l'après-midi et dans la soirée pour finaliser le texte devant être transmis au Groupe de Travail. Le groupe de contact sur le thème des océans s'est réuni brièvement dans l'après-midi et les groupes de contact sur les thèmes de l'Afrique et du financement se sont réunis en séances nocturnes, le dernier, pour la première fois.

NDLR: La couverture des réunions par le BNT s'est arrêtée à 18h.

LA PLENIERE

Le Président Salim invita les Présidents des séances de Dialogue avec les Acteurs Sociaux (DAS) à présenter leur rapport.

LE GROUPE DE DISCUSSION I: Richard Ballhorn (Canada) et Kiyotaka Akasaka (Japon) présentèrent les points saillants des sessions du DAS, Ballhorn notant que le Groupe s'était d'abord focalisé sur les principes devant encadrer et les éléments devant constituer le renforcement des capacités, et Akasaka, indiquant que le dialogue avait ensuite traité des sujets des institutions, des moyens et des mécanismes susceptibles d'impulser le renforcement des capacités. Les Principaux Groupes Sociaux présentèrent, tour à tour, leurs rapports: Les FEMMES y appelaient à une convention des Nations Unis sur l'imputabilité; les JEUNES y proposaient la mise en place d'un conseil programmatique chargé du suivi des initiatives de renforcement des capacités, et la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en application des résultats du SMDD; les PEUPLES INDIGENES y appelaient à l'élaboration d'instruments internationaux pour la reconnaissance de leurs droits; Les ONG y appelaient à la promo-

tion des cadres juridiques nationaux régissant les opérations des ONG; les COLLECTIVITES LOCALES y appelaient à la mise en place d'un cadre juridique fort; les SYNDICATS y encourageaient le renforcement de la gouvernance et l'imputabilité du secteur de l'entreprise; la COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE y mettait en exergue le développement des ressources humaines, des capacités institutionnelles et des liens entre les politiques scientifiques et technologiques; les AGRICULTEURS y soulignaient, *entre autres*, les droits fonciers et de pratique agricole, l'approche de précaution, et le rôle des gouvernements; et le COMMERCE ET L'INDUSTRIE y mettaient l'accent sur la bonne gouvernance.

La NORVEGE mit en relief les contributions développées par les Principaux Groupes Sociaux, notamment, la nécessité: d'une régulation et d'une imputabilité du secteur des affaires; d'approches de précaution et d'approches basées sur le respect des droits; de l'équité; et d'une gouvernance tenant compte de la composante féminine. L'UE nota l'importance de l'éducation et de la bonne gouvernance.

LE GROUPE DE DISCUSSION II: Les Vice-présidents Jan Kára (République Tchèque) et Diane Quarless (Jamaïque) présentèrent une synthèse des discussions des séances de DAS du mardi, autour des principes et des modalités à mettre en œuvre, et firent état du grand intérêt, mais pas forcément du soutien, porté aux résultats de Type 2.

Les FEMMES décrivirent les principes qu'elles souhaitent voir encadrer les partenariats. Les JEUNES mirent en relief la mise en application des conventions disponibles. Soulignant qu'ils considéraient les principes résumés comme étant des préalables pour la mise en place des partenariats, les JEUNES, appuyés par les AGRICULTEURS et les SYNDICATS, se déclarèrent contre le concept d'auto-rapport. Les PEUPLES INDIGENES, avec les JEUNES, soulignèrent l'importance de l'autodétermination, et apportèrent leur appui à l'idée d'avoir une convention juridiquement contraignante sur l'imputabilité du secteur des affaires. Les ONG élaborèrent sur leur vote de non confiance à l'égard des conclusions de Type 2, mentionnant l'absence d'un engagement gouvernemental pour des principes, tels que ceux consistant à s'imposer des objectifs clairs, des mécanismes applicables et l'imputabilité, ajoutant que si les gouvernements en venaient à décider d'abdiquer les responsabilités qui sont les leurs, le moins



que le ONG puissent faire, serait de veiller au maintien de leur intégrité. Les COLLECTIVITES LOCALES soulignèrent leur rôle et leur expérience dans l'action de mise en œuvre. Les SYNDICATS mirent l'accent sur le suivi externe, et sur le "droit de dire non." Le COMMERCE ET L'INDUSTRIE plaidèrent pour l'auto-suivi, faisant part de leur déception quant au manque de soutien à cette notion de la part des Principaux Groupes Sociaux. La COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE réitéra l'importance de son rôle dans la fourniture des services. Les AGRICULTEURS réaffirmèrent l'intérêt qu'ils portent aux partenariats dans les domaines de l'énergie renouvelable et de la biotechnologie.

LES PRIORITES FUTURES: Le Président Salim invita, ensuite, les Principaux Groupes Sociaux à présenter leurs vues sur les priorités futures, à titre de contribution éventuelle à la déclaration politique.

Les AGRICULTEURS plaidèrent pour le renforcement des services publics et pour la mise en place d'un cadre juridique pour les associations d'agriculteurs. La COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE recommanda, *entre autres*, l'établissement d'institutions scientifiques à tous les niveaux et la création d'un conseil scientifique et de développement auprès de la CDD. Le COMMERCE ET L'INDUSTRIE soulignèrent la nécessité d'un cadre juridique pour les partenariats, d'un résultat de Type 1 clair pour le SMDD, assorti de programmes et d'engagements, et d'un organe chargé de la synthèse des dividendes du partenariat. Les SYNDICATS appelèrent: à un réengagement en faveur du Plan d'Action 21 et de la Déclaration de Rio; à l'insertion de références aux questions clés qu'ils ont soulevées dans les DAS; à une focalisation sur la mise en application; et à une collaboration, *entre autres*, avec le PNUE et le BIT. Les COLLECTIVITES LOCALES mirent l'accent sur la bonne gouvernance, le renforcement des capacités, le renforcement des capacités gouvernementales, la décentralisation et des ressources financières suffisantes. Mettant l'accent sur l'annulation de la dette et sur la réparation des préjudices écologiques, les ONG notèrent que l'absence de volonté politique sera mise en lumière: par l'absence d'un engagement en faveur d'objectifs clairs, en contraste avec l'OMC et avec les échéanciers du recouvrement de la dette; par la non-reconnaissance que le partenariat Nord Sud de Rio est basé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées; et par la lutte pour le maintien de la vision basique de Rio.

Les PEUPLES INDIGENES appelèrent le SMDD à entamer une évaluation de la protection des savoirs traditionnels et à convoquer une conférence mondiale sur le thème des Peuples Indigènes. Les JEUNES mirent l'accent sur l'élimination de la corruption, l'éradication de la pauvreté à travers la reconnaissance du fossé grandissant dans le domaine des revenus, et avec les FEMMES, mirent en relief l'importance de la paix, en tant que préalable au développement durable. Les FEMMES soulignèrent que le développement durable doit constituer le cadre principal des engagements politiques et économique et, avec les JEUNES, déplorèrent le fait que les préoccupations des Principaux Groupes Sociaux ne soient pas entendues.

L'ARABIE SAOUDITE affirma que l'allègement de la pauvreté est crucial pour le développement durable. Le BIT fit part de son appui pour le renforcement des DAS dans le processus du SMDD. L'organisation 'ENERGY COALITION' parla de ses travaux sur un nouveau "chapitre 41" pour le Plan d'Action 21, consacré aux sources renouvelables. Le porte-parole du SECRE-

TARIAT DE LA SOCIETE CIVILE DU SMDD signala que le financement anticipé pour l'accueil des représentants de la société civile à Johannesburg ne s'est concrétisé, et appela la communauté internationale à y apporter son soutien. Clôturant la séance, le Président Salim fit part de son espoir de voir les DAS contribuer aux discussions menées au sein des Groupes de Travail.

Le Président Salim introduisit, ensuite, le Prince William Alexandre d'Orange (Pays-Bas), qui présenta les principales recommandations et actions tirées de son rapport – *No Water No Future* – élaboré pour le groupe sur l'eau mis en place par le Secrétariat Général des l'ONU.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

Ce Groupe de Travail était coprésidé par Maria Viotti (Brésil) et Kiyotaka Akasaka (Japon).

PROTECTION ET GESTION DE LA BASE DES RESSOURCES NATURELLES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL: L'Agriculture:

Les délégués acceptèrent le libellé de la NOUVELLE ZELANDE appelant à l'impulsion du rôle des femmes à tous les niveaux et dans tous les aspects du développement rural, de l'agriculture, de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Le JAPON, contré par le G-77/CHINE, l'AUSTRALIE et la NOUVELLE ZELANDE, proposa l'insertion d'un libellé sur les divers rôles de l'agriculture; ce dernier fut placé entre crochets. Le délégué des ETATS-UNIS, avec le JAPON, proposa la suppression de la référence au "droit à l'alimentation tel que stipulé dans l'article 11 de l'Accord International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels," et suggéra l'insertion d'un libellé de rechange reconnaissant l'engagement des Etats à la réalisation du droit de ne pas être soumis au joug de la famine; le libellé resta entre crochets. La NORVEGE, contrée par les ETATS-UNIS et le G-77/CHINE, proposa, pour le retirer ensuite, un libellé appelant à l'élaboration d'un code volontaire de bonne conduite, comme moyen de promotion de la sécurité alimentaire.

L'UE, avec le G-77/CHINE et le CANADA, appela à l'insertion d'une référence à une utilisation "viable" au lieu de "optimale" des ressources renouvelables; cette modification fut adoptée. Les délégués acceptèrent un libellé proposé par le G-77/CHINE et appelant au soutien des efforts fournis par les pays en développement pour la protection des oasis contre la vase, la dégradation des sols et la salinité accrue.

Les délégués ne parvinrent pas à s'entendre sur le placement du libellé proposé par la NOUVELLE ZELANDE, tiré de la Déclaration de Rome du Sommet Alimentaire Mondial, et appelant "à prendre en compte l'ensemble des préoccupations des populations dans les stratégies, les plans et les processus décisionnels du développement durable, y compris les facteurs affectant la migration, et à mettre en place des politiques démographiques et des programmes et des services de planification familiale appropriés." Le libellé sur les régimes fonciers fut accepté, avec l'adjonction, par la ROUMANIE, d'une référence aux pays en transition économique.

Au sujet du déclin du financement du secteur public au profit de l'agriculture durable, les délégués acceptèrent une proposition de l'UE appelant à soutenir la promotion de l'investissement du secteur privé, ainsi qu'une suggestion de la NORVEGE de diffuser les résultats de la recherche au sein des communautés agricoles.

Au sujet de l'amélioration de l'accès aux marchés, la référence à la "valeur ajoutée" des produits agricoles fut placée entre crochets, en attendant la tenue de consultations, en raison du manque de clarté pour la SUISSE et l'UE, quant au point de savoir si, oui ou



nom, les termes incluaient les OGM. “Des Crochets Mentaux” furent retenus autour des propositions avancées par la REPUBLIQUE DE COREE, prônant le remplacement du libellé appelant à la suppression des subventions à l'export, à travers l'amélioration de l'accès aux marchés, par un libellé tiré du paragraphe 13 de la Déclaration Ministérielle de Doha, et par le CANADA, appelant à la promotion de la conservation et de l'utilisation et de la gestion durables des systèmes agricoles traditionnels des peuples indigènes et au renforcement des modèles autochtones de production agricole, en attendant les résultats des consultations, *entre autres*, avec les experts du commerce international et le Groupe de Travail II.

Les délégués acceptèrent de nouvelles propositions avancées par: le G-77/CHINA, et amendé par l'EU, appelant à la promotion de programmes pour une utilisation efficace et écologiquement rationnelle de l'amélioration de la fertilité des sols, et pour le contrôle des nuisibles agricole; par la NORVEGE, invitant les pays qui ne l'ont pas encore fait, à ratifier le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture; et par le G-77/CHINE, appelant au renforcement et à l'amélioration de la coordination entre les initiatives existantes visant à impulser la production agricole durable et la sécurité alimentaire.

La Désertification: Le chapeau appelant au renforcement de la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CCD) fut accepté après l'introduction de quelques amendements mineurs sur la proposition du G-77/CHINE “de traiter les causes de la désertification et de la dégradation des sols pour la réhabilitation des terres.” Le libellé appelant à l'encouragement des synergies entre la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques, la Convention sur la Diversité Biologique et la CCD fut débattu et l'UE y ajouta le Forum des Nations Unies sur les Forêts, la SUISSE y suggéra un libellé plus orienté vers l'action et appelant à la promotion d'approches harmonisées entre les différentes agences; et le BRESIL préférant le maintien du libellé du Président.

LE GROUPE DE TRAVAIL II

Coprésidé par Richard Ballhorn (Canada) et Ihab Gamaleldin (Egypte), ce Groupe de Travail se réunit l'après-midi pour discuter du texte révisé du Président, consacré au thème de la santé et du développement durable, émis le dimanche 26 mai.

LA SANTE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE: Les délégués parvinrent rapidement à un accord sur les paragraphes consacrés: à la réduction des taux de mortalité maternelle et infantile; à l'aide devant être apportée aux orphelins du VIH/SIDA; au renforcement des programmes du BIT et de l'OMC pour la réduction des cas de décès, de blessures et de maladies professionnelles; à la fourniture d'une énergie abordable aux communautés rurales; et à la protection de la santé des travailleurs.

Après un long débat, les délégués acceptèrent les paragraphes appelant à la prise de mesures visant: à lancer, tel qu'approprié, des initiatives internationales de renforcement des capacités, tenant compte des liens entre la santé et l'environnement; à l'amélioration de la disponibilité et de l'accès, pour tous, à une alimentation sûre, culturellement acceptable et nutritionnellement adéquate; à la mise en place ou, le cas échéant, au renforcement de programmes visant à traiter les maladies non-transmissibles; à la mobilisation de ressources financières publiques adéquates, et à l'encouragement de l'investissement privé dans la recherche sur les maladies affectant les pauvres.

Le Consensus ne fut pas atteint sur les nombreuses références aux services sanitaires, les ETATS-UNIS préférant la suppression du terme “services” et d'autres pays apportant leur appui au main-

tien des soins “et” des services sanitaires. Aucune progression ne put être enregistrée sur les libellés appelant: au “développement” de programmes visant à la promotion de l'alphabétisme en matière de santé, “d'ici 2010”; à la prise de mesures “compatibles avec les rapports des conférences et des sommets des Nations Unies”; à la concrétisations des engagements du Fonds Mondial pour la Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme; et à un transfert des technologies tenant compte des “préoccupations des femmes.”

Le délégué des ETATS-UNIS plaça entre crochets les paragraphes consacrés à la médecine traditionnelle et à la protection des savoirs traditionnels, et à la mise en application des Accords de l'OMC sur les Aspects touchant au Commerce, des Droits de Propriétés Intellectuelle.

LE GROUPE DE TRAVAIL III

Réuni sous la coprésidence de Lars-Göran Engfeldt (Suède) et Ositadinma Anaedu (Nigeria), ce Groupe de Travail procéda à des négociations autour du papier des Vice-présidents qui avait été distribué le 27 mai, sur le thème des *cadres Institutionnels du Développement Durable*. L'UE et le JAPAN placèrent entre crochets le libellé appelant le FEM à financer les projets domestiques de développement durable. Le G-77/CHINE plaça entre crochets les paragraphes consacrés: à l'intégration de la dimension sociale dans le développement durable, aux conclusions du Troisième Forum Mondial des Ministres de l'Environnement/ Septième Session Extraordinaire du Conseil d'Administration du PNUE; et à la suggestion des Etats-Unis d'améliorer la coopération entre les organes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement, expliquant que le texte comportait un déséquilibre entre les piliers social et environnemental et le pilier économique du développement durable. Le délégué des ETATS-UNIS, appuyé par la FEDERATION DE RUSSIE, mais contré par l'UE, préféra la suppression de la référence à l'adhésion universelle au Conseil d'Administration du PNUE. Il y eut un débat sur le point de savoir si, oui ou non, la décision finale sur ce sujet devait être déférée à l'Assemblée Générale de l'ONU. La discussion autour de la référence à la convention des Nations Unies contre la corruption, en cours d'élaboration, ne fut pas concluante. Différentes versions de texte furent proposées sur la question de l'imputabilité des compagnies transnationales, les ETATS-UNIS insistant sur l'insertion d'une référence concise appelant à la “promotion de la responsabilité du secteur de l'entreprise” et la SUISSE suggérant une version composite; cette dernière fut appuyée par plusieurs délégués. Le G-77/CHINE proposa l'insertion d'un nouveau paragraphe appelant au soutien de programme Capacité 21 du PNUD.

Le G-77/CHINE proposa également un libellé appelant à confier à l'Assemblée Générale de l'ONU la supervision des résultats du SMDD, “en particulier, ceux concernant les moyens de mise en œuvre.” L'UE proposa un libellé appelant: l'Assemblée Générale, à “approfondir la compréhension du concept de développement durable”; le Système des Nations Unies, à rationaliser ses rapports; et le Second Comité, à intégrer les questions sociales et à se transformer en “Comité du Développement Durable.” L'UE suggéra un rôle de coordination plus affirmé pour l'ECOSOC. Le G-77/CHINE proposa la tenue de réunions de haut niveau et de coordination, l'une à la suite de l'autre, tous les trois ans, autour de thèmes suggérés par la CDD. Le délégué des ETATS-UNIS fit objection aux promesses de suivi faites par l'ECOSOC à la Conférence de Monterrey.



La nécessité de renforcer la CDD reçut un soutien général, mais l'impulsion de son rôle et de sa focalisation sur l'évaluation de la mise en application du Plan d'Action 21 et sur les conclusions, accords et autres engagements du SMDD, donna lieu à de nombreux amendements. Dans le paragraphe consacré aux contributions scientifiques, le G-77/CHINE proposa le remplacement des termes organisations "spécialisées" – dont l'avis peut être exploité par la CDD – par organisations "intergouvernementales". Le CANADA, appuyé par la NORVEGE et la REPUBLIQUE DE COREE, encouragea la considération de la contribution des éducateurs au développement durable, mais le G-77/CHINE rappela que les éducateurs ne figuraient pas parmi les Principaux Groupes Sociaux. Le délégué des ETATS-UNIS fit part de sa préférence de voir la CDD négocier des décisions sur une base quinquennale. Le G-77/CHINE insista sur une période de deux ans, comme suggéré dans le papier des Vice-présidents. Au sujet des partenariats, Le délégué des ETATS-UNIS introduisit quatre nouveaux paragraphes portant sur le rôle de la CDD en sa qualité de point focal et de forum d'échange de leçons apprises et de données, assorti d'un site sur la toile, pour les acteurs sociaux impliqués dans les partenariats et pour les partenaires potentiels. Le G-77/CHINE remit en question le besoin de mentionner les partenariats, par souci de ne pas préjuger des conclusions du SMDD, et plaça entre crochets les propositions des Etats-Unis. L'UE suggéra la suppression du paragraphe consacré à la revue, par la CDD, des questions ayant trait à l'assistance financière et au transfert des technologies, et des références aux moyens de mise en œuvre. Le JAPON, avec l'appui des ETATS-UNIS, ajouta des amendements au libellé portant sur les données de l'observation de la Terre et la cartographie du globe terrestre. Le G-77/CHINE souligna le besoin, pour la CDD, de procéder à la revue des contraintes et des raisons de la non-application des décisions antérieures.

Le Président fit observer que les délégations avaient invariablement repris leurs vieilles propositions, freinant ainsi le processus de rédaction.

LES GROUPE DE CONTACT

L'ENERGIE: Le groupe de contact sur le thème de l'énergie continua à être en désaccord sur l'utilisation d'objectifs. Une délégation encourage la fixation, pour tous les pays, d'objectifs significatifs, tels que des coupes de 50% dans les subventions et une pratique de la vérité des prix dans le domaine de l'énergie. Une autre délégation proposa un nouveau libellé appela à la divulgation de toutes les subventions y compris celles transversales. Les délégations soulevèrent la question de la différence entre les termes "sources d'énergie durables" et "énergie pour le développement durable," et entre technologies fossiles "propres" ou "avancées," au lieu de "plus efficaces". L'utilisation de la formulation "fiables, abordables, économiquement viables, socialement acceptables et écologiquement rationnels" dans les références aux services de fourniture d'énergie, fut approuvée. Les délégations appuyèrent l'utilisation des libellés retenus par la CDD-9 dans la majeure partie du texte et approuvèrent les libellés consacrés à la réduction des fuites et de la combustion de gaz, associées à la production du pétrole brut, ainsi qu'aux programmes domestiques d'efficacité énergétique, et aux efforts visant à l'amélioration du fonctionnement et de la transparence des marchés de l'énergie et de l'information qui s'y rapporte. La discussion couvrit nombre de question et notamment: l'intégration du développement durable dans les programmes de restructuration du secteur de l'énergie; l'échange

des leçons apprises; la collaboration entre les organisations et les institutions disponibles; et le point de savoir si, oui ou non, l'approche basée sur les cycles de vie intéresse le sujet de l'énergie. Vers la fin de la séance de l'après-midi, une délégation appela à l'insertion d'un libellé tire de CDD-9, stipulant que "dans le cas où quelques pays choisissent de recourir aux technologies de l'énergie nucléaire pour le développement durable, une priorité absolue doit être accordée à la sécurité." Le libellé fut placé entre crochets.

LES OCEANS: Le modérateur Guy O'Brien (Australie) ajourna la réunion du mercredi, peu après sa tenue, et encouragea les délégués à mener des consultations et à produire un texte de compromis pour discussion, pour la réunion de jeudi matin. Il indiqua en outre qu'il entendait présenter au Président Salim, un rapport sur les progrès réalisés par le groupe de contact, à l'issue de la séance de jeudi matin.

DANS LES COULOIRS

Le tremblement de terre enregistré mercredi matin a peut être remué – mais pas ébranlé – la progression des préparatifs du Sommet. Les grognements qui continuent en coulisses, sont sans doute, à l'origine de la réunion tenue à huis-clos, mercredi après-midi, avec Desai et les représentants des agences des Nations Unies. Depuis le début des négociations, nombre de ces dernières, ont fait part de leur frustration à l'égard de ce qu'elles estiment être une tentative délibérée de les exclure de l'apport de contributions de fond à la session, certaine allant même jusqu'à soupçonner "une main invisible" à l'œuvre. Parmi leurs principales préoccupations, celle concernant le document de la DAES sur les synergies sur la question de l'énergie – l'un des thèmes identifiés comme étant d'importance, par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan – qui semble "circuler en secret," et que la plupart des agences n'ont pas eu l'occasion de voir. Il n'a pas échappé aux délégués que, contrairement à ce qui s'est passé à la PrepCom III, les Présidents des Groupes de Travail n'ont pas invité, cette fois, les agences à présenter leurs contributions – à l'exception du BIT et de l'OMS, qui ont été appelés à intervenir pendant quelques minutes. Certains craignent que des instructions aient été données, de négliger leurs offres de conseils techniques. Les consultations informelles-informelles menées durant le week-end ont laissé certaines agences avec un sentiment de mise à l'écart, assez prononcé, les libellés qui leurs expressément étaient consacrés, ayant été supprimés du document de mise en œuvre.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

GROUPE DE TRAVAIL: Les GT-I, II et III se réuniront de 10h à 13h, puis de 15h à 18h et enfin de nouveau à partir de 20h – avec possibilité de voir les séances nocturnes durer toute la nuit – pour parachever le premier tour des négociations autour du *Texte Révisé du Président*. Le GT- I se réunira dans la Salle Nusantara, le GT- II, dans la Salle Nusa Indah, et le GT-III, dans la Salle Genève.

GROUPE DE CONTACT: Le GC sur l'Afrique se réunira dans la Salle Frangipani à partir de 10h. Le GC sur les Océans se réunira à partir de 10h également, dans la Salle Bandung, pour discuter du texte de compromis élaboré mercredi 29 mai. Le GC sur la Bonne Gouvernance se réunira à partir de 15h dans la Salle Orchid. Les groupes de contact présenteront probablement leurs rapports aux Groupes de Travail respectifs pour leur permettre de finaliser ce premier tour des négociations. Cherchez à vous procurer les papiers révisés des groupes de contact sur les thèmes de l'énergie et des océans.